

De la lecture du Coran et des règles de bienséance y afférentes

PREMIER SERMON

Louange à Allah ! Nous Le louons, cherchons secours auprès de Lui et sollicitons son pardon. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre nos mauvais penchants et nos mauvaises actions. Quiconque est guidé par Allah, rien ne pourra l'égarer et quiconque est abandonné par Allah, rien ne pourra le guider. Nous attestons qu'il n'y a de divinité qu'Allah sans associé et nous attestons que Mouhammad (PSL) est son serviteur et dernier envoyé à toute l'humanité jusqu'à la fin des temps. Nous lui sommes grandement reconnaissants pour avoir révélé le Coran avoir afin que nous soyons bien guidés et éloignés de tout égarement.

Serviteurs d'Allah !

Une des caractéristiques de la singularité humaine, c'est de poser des questions fondamentales sur son origine, le sens de sa vie, et son destin après la mort. Toutes sortes de réponses ont été apportées à ces interrogations à travers l'histoire humaine sous forme de mythes, de légendes, et de traditions dont chacune prétend à la vérité. Avec l'avènement de l'ère dite des lumières en Europe, une nouvelle pensée émerge et se caractérise par le rejet et de la pensée traditionnelle et de la religion en général même si, c'est d'abord le christianisme et le judaïsme qui étaient visés. Cette nouvelle pensée dite moderne considère que rien en dehors de l'homme lui-même ne peut apporter de réponses à ces questions. C'est l'ère de la suffisance et du refus de la transcendance. Cet état d'esprit entre dans la caractérisation coranique suivante : « Bien au contraire : ils ont traité de mensonge ce qu'ils ne peuvent embrasser de leur savoir, et dont l'interprétation ne leur est pas encore parvenue. Ainsi ceux qui vivaient avant eux traitaient d'imposteurs (leurs messagers). Regarde comment a été la fin des injustes ! » (S10, V39)

Selon le Coran, l'homme n'est pas outillé pour trouver de lui-même les réponses justes à ces questions fondamentales. Il a besoin de lumière divine pour s'orienter. Dans ce cadre, la révélation intervient comme un supplément à la raison ayant seule la légitimité de dire le vrai : « Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre que Dieu, ils y trouveraient certes maintes contradictions ! » (S4, V82) Dans un autre verset, il est dit: « Ceux qui ne croient pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient... alors que c'est un Livre puissant [inataquable]; 42. Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. » (S41, 41-42)

Dans les récits des origines, le Coran rapporte que c'est justement l'oubli d'écouter Allah, de tenir pour vrai que la guidance ne peut venir que de Lui, qui a

conduit notre père Adam à tomber dans le piège de Satan. Malgré cette erreur, et après son repentir, Allah lui pardonne tout en l'excluant du paradis. Toutefois, une promesse capitale l'accompagne : « (...) Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux.

124. Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement». (S20, V124)

Serviteurs d'Allah !

Parmi les articles de la foi islamique, figure la foi aux livres révélés. Cette foi signifie que le croyant tient pour vrai tout ce qu'Allah et son prophète ont affirmé être des livres révélés tout en considérant que le Coran constitue le couronnement de la révélation : « Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Dieu, en Son messenger, au Livre qu'il a fait descendre sur Son messenger, et au Livre qu'il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement. » (S4, V136)

Dans un autre verset, il est dit : « Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il fit descendre la Thora et l'Evangile

4. auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. Ceux qui ne croient pas aux Révélation de Dieu auront, certes, un dur châtement ! Et, Dieu est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir. » (S3, V3-4)

Le Coran mentionne comme révélation, les feuillets (souhouf) d'Ibrahim, le *Zabour* de Daoud, *at tawarat* de Moussa, *al injil* de Issa fils de Marie, et le Coran lui-même. Tous ces livres révélés sont appelés, guide, lumière, etc. Toutefois, beaucoup d'êtres humains ont rejeté le message des prophètes et préféré suivre leurs passions, des conjectures, des inspirations de Satan et des traditions ancestrales sans se soucier de la vérité : « Ne voyez-vous pas que Dieu vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés. Et parmi les gens, il y en a qui disputent à propos de Dieu, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant. » (S31, V20)

Serviteurs d'Allah !

Comme l'indique la deuxième composante de l'attestation de foi islamique, Mouhammad est un prophète. La preuve des preuves de son statut d'envoyé d'Allah, c'est la révélation coranique dont il est dépositaire : « Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. » (S25, V1)

Le Coran est le dernier appel aux doués de raisons djinns et humains. C'est justement la révélation qui nous dit que les djinns ont été extraordinairement séduits par les versets qu'ils ont entendus de la bouche même du prophète et nombre d'entre eux l'a adopté comme guidance : « Dis : «Il m'a été révélé qu'un

groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : «Nous avons certes entendu une Lecture [le Coran] merveilleuse,

2. qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (S72, V1-2)

Cet effet de séduction a aussi concerné les arabes mecquois incrédules. A ce propos, l'attitude de ceux-ci en dit beaucoup sur leur degré de désarroi face au formidable pouvoir de pénétration des cœurs du Coran psalmodié : « Et ceux qui avaient mécréu dirent : «Ne prêtez pas l'oreille à ce Coran, et faites du chahut (pendant sa récitation) afin d'avoir le dessus». » (S41, V26)

Du côté des croyants, l'effet de pénétration occasionne une attitude toute autre : « Dieu a fait descendre le plus beau des récits, un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent. Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent (à l'entendre); puis leurs peaux et leurs coeurs s'apaisent au rappel de Dieu. Voilà le [Livre] guide de Dieu par lequel Il guide qui Il veut. Mais quiconque Dieu égare n'a point de guide. » (S39, V23)

Serviteurs d'Allah !

Il ne suffit pas de tenir le Coran pour une révélation divine sans se poser la question des rapports que nous devons entretenir avec lui. Une première règle de bienséance réside dans la lecture et la méditation fréquente du texte : « [Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent ! » (S38, V29) Cette récitation du Coran n'est pas assimilable à un geste profane. Elle constitue une entrée dans l'univers divin et requiert un protocole crucial, à savoir, la protection contre Satan dont le seul but est de nous détourner d'Allah. Pour y arriver, il veut éviter coûte que coûte le contact avec le Coran qui bien sûr nous indique le chemin à prendre et les stratagèmes sataniques à éviter.

Dans ce cadre, un savant a dit : « Le secret de la formule de protection (al isti'âzah) réside en ceci que l'on recherche la protection du Tout-Puissant contre un préjudice. En effet, Satan se focalise le plus sur le lecteur du Coran pour l'en distraire. C'est parce-que, bien concentrée, la personne qui lit le Coran dans l'intention d'adorer le Miséricordieux médite inévitablement et profondément sur les promesses relatives à la félicité paradisiaque et les supplices réservés aux damnés. Ainsi, les versets qu'il récite le stimulent dans la voie de l'obéissance à Allah et de l'abstinence vis-à-vis de Ses interdits. C'est un tel état d'esprit qui fait de la lecture du Coran un acte cultuel d'une importance cruciale. Ce n'est donc pas par hasard, que le harcèlement de Stan s'accroît à ce moment précis, dans le but de perturber l'esprit de quiconque lit et récite le Coran. Et naturellement, dans cette ambiance de tentation, le besoin de protection du fidèle de la part d'un Puissant contre les attaques répétées et furtives de Satan devient plus pressant. Telle est la sublime sagesse (hikmah) qui se cache derrière le recours à cette formule cultuelle de protection. »

SECOND SERMON

Louange à Allah ! Que les bénédictions et les salutations d'Allah soient sur le sceau des prophètes.

Serviteurs d'Allah !

A l'instar de tout acte cultuel, une condition sine qua none de validité auprès d'Allah de la lecture du Coran, reste la sincérité, al *ikhlas*. Appliqué à notre rapport au Coran, il convient de ne jamais oublier le destin malheureux de quiconque cherche autre qu'Allah dans sa lecture. Le hadith dit à ce propos : « (...) Un autre sera un homme qui a étudié la science religieuse puis l'a enseignée et qui récitait le Coran. On l'emmènera et Dieu lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. Le Tout-Puissant dira : Comment en as-tu usé ? Il dira : J'ai étudié la science religieuse, je l'ai enseignée et j'ai récité le Coran pour Toi. Dieu lui dira : Tu mens. Tu n'as étudié que pour qu'il soit dit à ton sujet : « il est savant » et tu n'as récité le Coran que pour qu'on dise à ton sujet : « C'est un récitant » et c'est ce qu'on a dit. Alors, il sera ordonné aux anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer. » (Muslim)

A chaque lettre du Coran récitée est rattachée la rétribution de dix bienfaits culturels (hasanât). Le prophète dit à ce propos : « Celui qui lit une lettre du Livre d'Allah aura une rétribution d'une hasanah, équivalente à dix bienfaits. Je ne dis pas *alif-lâm-mîm* compte pour une lettre, mais *alif* pour dix bienfaits, *lâm* pour dix bienfaits et *mîm* pour dix bienfaits. » (at-tirmizy)

La lecture assidue du Coran comporte nombre de mérites dont ce que rapporte le hadith : « Lisez le Coran, il viendra intercéder en faveur de son compagnon le jour de la résurrection » (muslim)

Si l'incitation à la lecture assidue du Coran ressort du Coran lui-même et des hadiths, à l'opposé, la négligence de la fréquentation du texte révélé comporte nombre de risques en termes de maladies spirituelles et morales. Rien d'extraordinaire à cela. En effet, du récit des origines mentionné avant, il était ressorti que l'oubli du lien avec le rappel qui passe par la médiation de la révélation aux envoyés, est le ferment de la ruine du fils d'Adam.

Serviteurs d'Allah !

Le Coran est d'abord une source de guidance comme en témoignent ses différents noms qui se déclinent en : *houdan*, *fourqane*, *nour*, etc : « (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. » (S2, V185) Tout ceci fait que notre adhésion sincère à son message doit se traduire par l'adoption de ses enseignements comme mode de vie. C'est ainsi que répondant à une question sur la personnalité du sceau des prophètes, notre mère Aïcha répondit : « Son comportement c'était le Coran »

Un autre rapport au Coran réside dans son apprentissage et sa compréhens-

sion dans le but de se changer soi-même et de porter le message à autrui. Le hadith dit : « Transmettez de moi, même si c'est un verset »

Seule la méditation permet d'échapper aux effets pervers d'une lecture routinière. C'est ainsi que le prophète s'arrêtait un moment en larmes sur les versets qui relatent le destin des damnés et se réjouissait en passant sur des versets qui relatent le destin des bienheureux.

Serviteurs d'Allah !

Parler de récitation du Coran, c'est aussi parler de l'attitude qui est attendue quant à celui qui écoute : « Quand tu ne leur apportes pas de miracles, ils disent : "Pourquoi ne l'inventes-tu pas ?" Dis : "Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé de mon Seigneur. Ces [versets coraniques] sont des preuves illuminantes venant de votre Seigneur, un guide et une grâce pour des gens qui croient.

204. Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde (de Dieu). » (S7, V203-204)

Parmi les règles de bienséance lors de la lecture du Coran, la psalmodie (Tadjwîd). C'est une partie intégrante du culte comme il ressort de ce hadith : « N'est pas de nous quiconque n'embellit pas sa voie en récitant le Coran » (Bukhâry)

Seigneur ! Aide-nous à faire partie de tes serviteurs qui lisent et méditent fréquemment le Coran.

Seigneur ! Aide-nous à adopter un comportement conforme aux enseignements du Coran.

Seigneur : Fais du Coran un argument en notre faveur et non en notre défa-
veur.